

DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Toute personne qui désire obtenir une reconnaissance à titre de responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) doit faire une demande écrite au Bureau coordonnateur de la garde éducative en milieu familial (BC) de son territoire avec les renseignements et les documents prévus par l'article 60 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (RSGEE).

Nous vous invitons à remplir le formulaire ci-dessous et à fournir les documents demandés.

Une fois que vous aurez transmis au BC du CPE des Deux-Montagnes ce formulaire de *Demande de reconnaissance* ainsi que tous les documents exigés, le BC devra rendre une décision concernant votre demande de reconnaissance au plus tard 90 jours suivant la réception du dernier document exigé.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrions vous accompagner et vous soutenir durant votre processus de reconnaissance.

Merci d'expédier votre formulaire *Demande de reconnaissance* accompagné des documents requis de l'une des façons suivantes :

Par courriel

mjoannette@cpedm.ca

Ou en personne au 134 rue St-Laurent à Saint-Eustache.

Section 1 – Identification de la personne requérante			
Nom, prénom			
Adresse de correspondance	Ville : Code postal :		
Adresse où vous entendez fournir les services de garde éducatifs	Cocher s'il s'agit de la même adresse que l'adresse de correspondance ☐ Ville : Code postal :		
N° de téléphone		Courriel	
Date de naissance ☐ Acte de naissance ou tout autre document établissant votre identité et votre date de naissance		Êtes-vous autorisée à travailler au Canada ? ☐ Document établissant votre droit de travailler au Canada	☐ Oui ☒ Non

Section 2 – Présence au service de garde

Je serai en mesure d'être présente à mon service de garde éducatif en milieu familial durant toutes les heures de prestation des services de garde éducatifs sauf dans les cas prévus à l'article 81 du RSGEE. ☐ Oui ☐ Non

Section 3 – Santé de la personne requérante

J'ai la santé physique et mentale me permettant d'assurer la prestation de services de garde éducatifs aux enfants : ☐ Oui ☐ Non



Déclaration signée attestant que vous avez une bonne santé physique et mentale vous permettant d'assurer la prestation de services de garde éducatifs aux enfants (annexe I).

Section 4 – Identification des personnes qui habitent à la résidence où la personne requérante entend fournir les services de garde éducatifs

Indiquez, s'il y a lieu, le nom et la date de naissance de **chaque personne de plus de 18 ans** qui habite ordinairement la résidence où vous entendez fournir les services de garde éducatifs :



Vérification des absences d'empêchement

Nom et prénom : _____

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Date de naissance : _____

Nom et prénom : _____

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Date de naissance : _____

Indiquez, s'il y a lieu, le nom et la date de naissance de **chaque enfant de moins de 18 ans** qui habite ordinairement avec vous et une indication des heures pendant lesquelles ils sont présents à la résidence où vous entendez fournir les services de garde éducatifs :



Acte de naissance ou tout autre document établissant leur identité et leur date de naissance

Nom et prénom : _____

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Date de naissance : _____

Heures de présence à la résidence : _____

Heures de présence à la résidence : _____

Nom et prénom : _____

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

Date de naissance : _____

Heures de présence à la résidence : _____

Heures de présence à la résidence : _____

Indiquez, s'il y a lieu, le nombre d'enfants de moins de neuf (9) ans : _____

Section 5 – Formation de la personne requérante

Décrivez votre formation scolaire.

- ☐ Diplôme d'études secondaires (DES)
- ☐ Diplôme d'études professionnelles (DEP) Précisez : _____
- ☐ Attestation d'études collégiales (AEC) Précisez : _____
- ☐ Diplôme d'études collégiales (DEC) Précisez : _____
- ☐ Diplôme d'études universitaires Précisez : _____
- ☐ Autre, précisez : _____

Avez-vous réussi un programme de formation d'au moins 45 heures ? *(Si votre demande de reconnaissance est acceptée d'ici le 1^{er} septembre 2026, vous aurez 12 mois après la date officielle de votre reconnaissance pour réussir la formation de 45 heures exigée.)*

- ☐ Oui ☐ Non ☐ S.O. : Détient un DEC en Techniques d'éducation à l'enfance ou équivalent

Cours de secourisme

Avez-vous suivi un cours de secourisme adapté à la petite enfance comprenant un volet sur la gestion de réactions allergiques sévères (huit [8] heures) ?

- ☐ Oui ☐ Non Date effectuée : _____

Avez-vous suivi un cours de secourisme d'appoint d'une durée de six (6) heures visant la mise à jour de ces connaissances ?

- ☐ Oui ☐ Non Date effectuée : _____

Autres, précisez : _____

Section 6 – Expériences de travail

Vous pouvez nous décrire vos expériences de travail ci-dessous ou nous faire parvenir votre curriculum vitae avec votre formulaire de demande.

- ☐ Je vais transmettre mon curriculum vitae (CV)

Avez-vous déjà été reconnue à titre de responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, nom du Bureau coordonnateur : _____

Avez-vous fait l'objet d'une révocation de la part d'un BC dans les trois (3) années précédant la présente demande de reconnaissance ?

- ☐ Oui ☐ Non

Section 7 – Offre de services et assistante

Combien d'enfants entendez-vous recevoir ? _____

De ce nombre, combien d'enfants âgés de moins de 18 mois ? _____

Remarque : Une RSGE peut recevoir six (6) enfants, dont deux (2) enfants âgés de moins de 18 mois, au plus. Une RSGE assistée par une personne majeure peut recevoir neuf (9) enfants, dont quatre (4) enfants âgés de moins de 18 mois, au plus.

Assistante

Serez-vous assistée par une personne majeure ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes :

Nom et prénom : _____

Adresse de résidence : _____

Numéro de téléphone : _____

☐ Vérification des absences d'empêchement

Jours et heures d'ouverture du service

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
De							
À							

Heures des repas et des collations dispensés aux enfants reçus

Déjeuner (s'il y a lieu)	_____	Collation d'avant-midi	_____
Dîner	_____	Collation d'après-midi	_____
Souper (s'il y a lieu)	_____	Collation de soirée (s'il y a lieu)	_____

Jours ou périodes de fermeture du service de garde éducatif prévus :

Total des jours de fermeture dans une année : _____

Section 8 – Armes à feu

La résidence où vous entendez fournir les services de garde éducatifs abrite-t-elle une arme à feu ? ☐ Oui ☐ Non

☐ Copie du certificat d'enregistrement de l'arme

Section 9 – Assurance responsabilité civile

Vous devez être couverte par une police d'assurance responsabilité civile pour un montant d'au moins 1 000 000 \$ par sinistre dont la garantie s'étendra à vos activités de responsable et, s'il y a lieu, à celles de votre assistante et de vos remplaçantes.

Si ma demande de reconnaissance est acceptée, je transmettrai une attestation de cette couverture d'assurance avant l'ouverture de mon service de garde éducatif en milieu familial. ☐ Oui ☐ Non

Section 10 – Signature

Signature de la personne requérante

Date de la signature

Les documents à fournir

Veuillez cocher les documents que vous fournissez au même moment que l'envoi de votre formulaire *Demande de reconnaissance*. À compter de votre dépôt de demande de reconnaissance, vous avez un délai de 12 mois pour transmettre les documents suivants.

Cocher si fourni	Sans objet	Vous avez joint :
Identité		
☐		Une copie de votre acte de naissance OU Tout autre document établissant votre identité, votre date de naissance et votre droit de travailler au Canada.
☐	☐	Une copie de l'acte de naissance OU Tout autre document établissant l'identité et la date de naissance de chaque enfant de moins de 18 ans qui habite ordinairement avec vous.
Santé		
☐		Une déclaration signée attestant que vous avez une bonne santé physique et mentale vous permettant d'assurer la prestation de services de garde éducatifs aux enfants (annexe I).
Expériences de travail		
☐	☐	Une copie de votre curriculum vitae (si vous n'avez pas rempli la Section 6 – Expériences de travail du formulaire Demande de reconnaissance.)
Procédure d'évacuation		
☐		Une procédure d'évacuation en cas d'urgence (annexe II)
Armes à feu		
☐	☐	Une copie du certificat d'enregistrement d'armes à feu ou le numéro d'immatriculation attribué à chaque arme à feu en vertu de la <i>Loi sur l'immatriculation des armes à feu</i> (chapitre I-0.01) (si la résidence où elle entend fournir les services de garde éducatifs abrite une ou plusieurs armes à feu).
Cours de secourisme		
☐		Un certificat de secourisme obtenu à la suite d'une formation d'une durée minimale de huit (8) heures datant d'au plus trois (3) ans comprenant un volet sur la gestion de réactions allergiques sévères. OU Un certificat d'un cours d'appoint d'une durée minimale de six (6) heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme adapté à la petite enfance.
Vérification des absences d'empêchement		

Si vous ne possédez pas ces documents, prenez rapidement contact avec votre BC afin de débiter le processus d'obtention des documents.		
		Pour vous :
☐		Une copie du consentement à la vérification des renseignements nécessaires à l'établissement d'un empêchement
☐		Une attestation d'absence d'empêchement ou , à défaut, la déclaration de renseignements pouvant révéler un empêchement contemporaine de la demande.
		Pour la personne qui vous assiste et pour chacune des personnes majeures vivant dans la résidence où sont fournis les services de garde éducatifs (s'il y a lieu) :
☐	☐	Une copie du consentement à la vérification des renseignements nécessaires à l'établissement d'un empêchement
☐	☐	Une attestation d'absence d'empêchement ou , à défaut, la déclaration de renseignements pouvant révéler un empêchement contemporaine de la demande.
Assurance		
Si votre demande de reconnaissance est acceptée, vous devrez fournir la preuve d'assurance <u>avant l'ouverture de votre service de garde éducatif en milieu familial</u> .		
☐	☐	Preuve de la couverture d'une police d'assurance responsabilité civile pour un montant d'au moins 1 000 000 \$ par sinistre dont la garantie s'étend à vos activités de responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial et, s'il y a lieu, à celles de la personne vous l'assiste et de vos remplaçantes
Formation		
Si votre demande de reconnaissance est acceptée d'ici le 1 ^{er} septembre 2026, vous aurez 12 mois après la date officielle de votre reconnaissance pour réussir la formation de 45 heures exigée.		
☐	☐	Un diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance (ou toute équivalence prévue à la Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel de garde et les équivalences de formation reconnues). OU Un certificat attestant de la réussite d'une formation d'une durée minimale de 45 heures portant notamment sur la sécurité, la santé et l'alimentation des enfants ainsi que sur le développement de l'enfant et le programme éducatif. La formation doit être réussie dans les trois (3) ans précédant la demande de reconnaissance.
Programme éducatif		
Si votre demande de reconnaissance est acceptée d'ici le 1 ^{er} septembre 2026, vous aurez 24 mois après la date officielle de votre reconnaissance pour transmettre au BC un programme éducatif conforme et l'appliquer votre service de garde éducatif en milieu familial. Vous serez également exemptée des obligations liées au dossier éducatif durant cette période.		
☐	☐	Un programme éducatif conforme



Annexe I : Déclaration de bonne santé physique et mentale

Déclaration de bonne santé physique et mentale

Processus de reconnaissance

Conditions de reconnaissance

Le *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (RLRQ, chapitre S-4.1.1, r. 2), ci-après « RSGEE », prévoit que l'une des conditions que doit satisfaire une personne physique pour être reconnue à titre de personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial est d'avoir la santé physique et mentale lui permettant d'assurer la prestation de services de garde éducatifs aux enfants (article 51, paragraphe 4, RSGEE).

Pour obtenir une telle reconnaissance, vous devez notamment soumettre, avec votre *Demande de reconnaissance* écrite, une déclaration signée par vous-même attestant que vous avez une bonne santé physique et mentale vous permettant d'assurer la prestation de services de garde éducatifs aux enfants (article 60, paragraphe 4, RSGEE).

Déclaration

Je soussignée, _____, déclare que j'ai une bonne santé physique et mentale me permettant d'assurer la prestation de services de garde éducatifs aux enfants, tel qu'exigé par l'article 51, paragraphe 4 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*.

Signature

Signée à :

Signature numérique ou manuscrite :

Date (année-mois-jour) :

Annexe I

I : Plan et procédures d'évacuation

Plan et procédures d'évacuation

Nom de la personne requérante ou de la RSGE :	
Adresse de la résidence :	

L'article 60(11) du RSGEE prévoit :

« Une personne physique doit, pour obtenir sa reconnaissance, soumettre au bureau coordonnateur agréé pour le territoire où est située la résidence où elle entend fournir les services de garde, une demande écrite accompagnée des documents et renseignements suivants : [...] »

11° La procédure d'évacuation en cas d'urgence établie en vertu de l'article 90. »

L'article 90 du RSGEE prévoit :

« La responsable doit prévoir des procédures d'évacuation en cas d'urgence. Elle doit organiser des exercices à cet effet chaque fois qu'elle reçoit un nouvel enfant ou au moins 1 fois par 6 mois. »

Pour compléter votre procédure d'évacuation, nous vous invitons à consulter le document suivant :

- Gouvernement du Québec, [Plan de sécurité incendie et de mesures d'urgence – Service de garde en milieu familial](#), 2016, en ligne.

Comment faire son plan d'évacuation ?

Le plan d'évacuation est un dessin de tous les étages de votre maison pour vous aider à sortir le plus rapidement possible en cas d'incendie ou d'urgence.

Vous devez fournir un plan d'évacuation de la résidence. Vous pouvez utiliser dans la grille ci-joint¹ :

- ☐ Au moins deux (2) sorties de secours menant à l'extérieur (porte principale, fenêtres, porte-patio) ;
- ☐ Les trajets par pièce pour se rendre aux sorties de secours ;
- ☐ Le point de rassemblement situé à l'extérieur de la résidence et accessible en toutes saisons ; et
- ☐ L'emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs.

Vous pouvez utiliser les pictogrammes ou dessiner directement sur la grille.

¹ Gouvernement du Québec, Sécurité incendie : [Grille pour dessiner votre plan d'évacuation et les pictogrammes à découper](#).

Procédure d'évacuation en cas d'urgence

Veillez remplir le formulaire suivant lié à votre procédure d'évacuation.

Décrivez les procédures que vous avez prévues en cas d'urgence :

Quelles consignes transmettez-vous aux enfants ?

Quel est le lieu de rassemblement identifié pour assurer la sécurité des enfants après l'évacuation ?

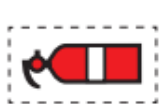
Ce lieu est-il accessible en tout temps et en toutes saisons (même l'hiver) ?

Comment prendrez-vous en charge les enfants à l'extérieur de la résidence afin de les mettre à l'abri (particulièrement en temps froid) ?

Comment prévoyez-vous joindre les services de secours à l'extérieur de la résidence ?

Comment prévoyez-vous joindre les parents des enfants pour les informer de la situation ?

De quelle façon aurez-vous accès aux coordonnées des personnes à prévenir en cas d'urgence pour chacun des enfants une fois à l'extérieur de la résidence ?



Extincteur



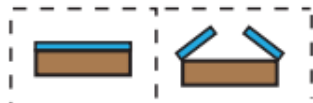
Avertisseur
de fumée



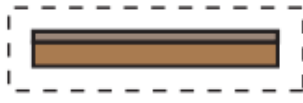
Échelle
de secours



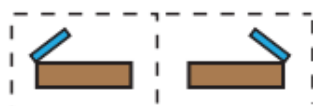
Porte-fenêtre coulissante



Châssis Fenêtre



Porte de garage

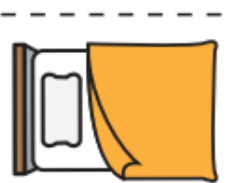
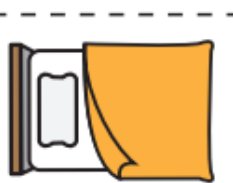
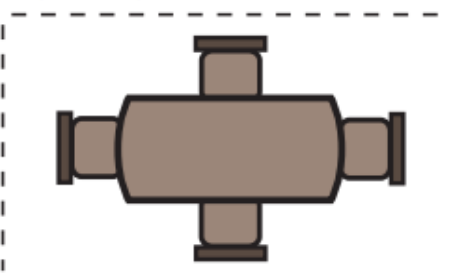
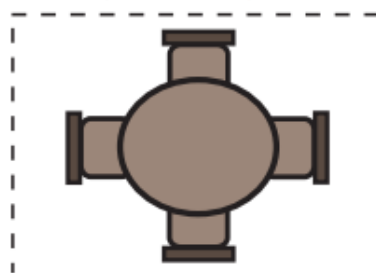


Fenêtre



Porte-fenêtre

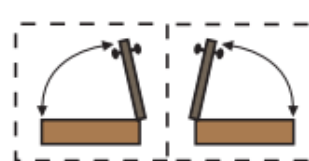
Tables, fauteuils, causeuses, sofas, lits



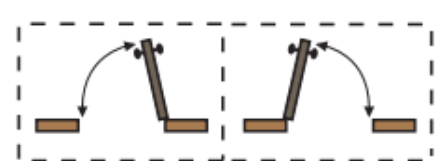
ou



Point de rassemblement

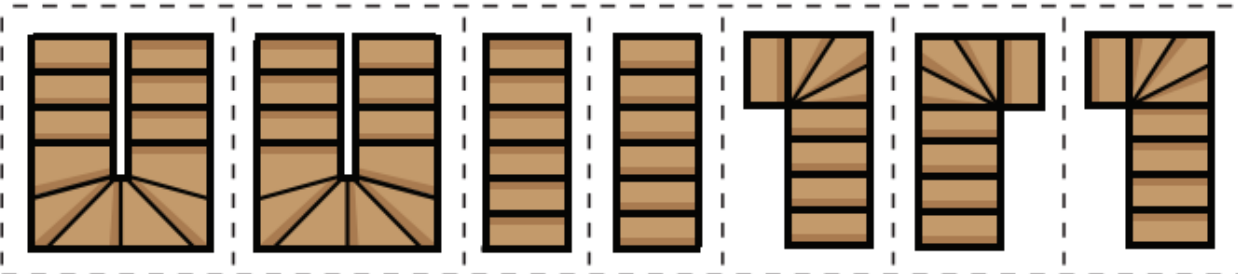


Porte d'entrée



Porte intérieure

Escaliers



Flèches indiquant la sortie



